



# BREUSCHWICKERSHEIM





# Sommaire

- 1 Le mot du maire
- 2 Conseil Municipal
- 7 Urbanisme et Bâtiments
- 8 Finances
- 9 Voiries, espaces et environnement
- 10 Affaires scolaires et enfances
- 14 Etat civil
- 15 Travaux
- 16 Agenda-événementiel
- 23 Renseignements  
et autres informations

**Responsable de la publication :**

Michel BERNHARDT

**Membres de la commission « communication » :**

Richard HOFMANN, Doris TERNOY, Jean MEYER,  
Daniel SEIFERT, Anne SCHAUB, Denis LEJEUNE,  
Véronique HAMMANN, Jean-Louis NIEDERST.

**Conception et impression :**

Imprimerie Sostralis - 03 88 04 17 24

Dépôt légal : juin 2016

Par respect de l'environnement ce document est imprimé sur du papier sans chlore



Chers habitants de Breuschwickersheim,

Vous tenez dans vos mains le premier exemplaire du bulletin municipal « nouvelle formule ». Cette édition a été réfléchiée et relookée pour apporter plus de précision et de compréhension sur les services et activités internes de votre Mairie.

Bien entendu, tout ce qui fait l'actualité du village aura toujours sa place dans nos éditions futures, ainsi que les réponses à vos questions sur l'administration en général. Avec la Municipalité, notre commission « Communication » se fera un devoir de veiller à ce que chacun d'entre nous soit informé dans le respect de la clarté et de la rapidité des articles et sujets traités.

La recherche du bien-être et du mieux vivre de chacun sera notre préoccupation majeure.

Votre Maire, Michel BERNHARDT



*Je souhaite à toutes et à tous  
un bel été ensoleillé, il paraît que  
c'est bon pour le moral.*

**Conseil Municipal du 19 février 2016****Comptes-rendus des séances  
du Conseil Municipal 2016**

**Nouvelle composition des commissions communales suite à l'arrivée de Jean MEYER au Conseil Municipal (délibération n° 1/2016)**

Vu l'arrivée de Jean MEYER au Conseil Municipal suite à la démission de Séverine HERMGES, la composition des commissions est modifiée de cette façon :

Nom	Descriptif	Membres
<b>FINANCES</b>	Orientations budgétaires, préparation du budget	<b>Responsable : KRATZ Lucien</b> SEIFERT Daniel - BRUN Etienne - HAMANN Véronique - ARBOGAST Sylvie - DIEMER Annie - NIEDERST Jean-Louis - BAUR Michel - MEYER Jean
<b>AFFAIRES SCOLAIRES</b>	Ecoles (fonctionnement, besoins/travaux, subventions...)	<b>Responsable : TERNOY Doris</b> CLAUSSMANN Marie-Rose - SCHAUB Anne
<b>AFFAIRES CULTURELLES ET SORTIVES</b>	Propositions et organisations d'évènements culturels et sportifs, aménagements des espaces dédiés, questions concernant les associations...	<b>Responsable : TERNOY Doris</b> SEIFERT Daniel - BRUN Etienne - HAMANN Véronique - BAUR Michel - Meyer Jean
<b>COMMUNICATION</b>	Bulletins trimestriels et annuels, site internet et autres modes de communication	<b>Responsable : KRATZ Lucien</b> LEJEUNE Denis - HAMANN Véronique - NIEDERST Jean-Louis - SEIFERT Daniel - SCHAUB Anne - MEYER Jean
<b>VOIRIE, ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT</b>	Aménagement et entretien de la voirie, régularisation de la circulation (marquages, panneaux, feux, ...), fleurissement, aménagement des massifs, cimetière, nettoyage de printemps...	<b>Responsable : HOFMANN Richard</b> BAUR Michel - SEIFERT Daniel - CLAUSSMANN Marie-Rose - BRUN Etienne - SCHAUB Anne - DIEMER Annie
<b>URBANISME, BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS</b>	Entretien et travaux sur les bâtiments communaux, Plan Local d'Urbanisme (modifications, mises à jour, ...), lotissement, liiges permis de construire	<b>Responsable : BERNHARDT Michel</b> BAUR Michel - DIEMER Annie - ARBOGAST Sylvie - LEJEUNE Denis - CLAUSSMANN Marie-Rose - MEYER Jean
<b>APPELS D'OFFRES</b>	Ouverture des plis, analyse des offres et attribution des marchés publics	<b>Responsable : BERNHARDT Michel</b> LEJEUNE Denis - MEYER Jean - NIEDERST Jean-Louis
<b>SECURITE ET HYGIENE</b>	Sécurité dans les installations communales, accessibilités, mise à jour du Document Unique, mise en place du Plan Communal de Sauvegarde...	<b>Responsable : HOFMANN Richard</b> LEJEUNE Denis - NIEDERST Jean-Louis - CLAUSSMANN Marie-Rose - BRUN Etienne

Après délibération, le Conseil Municipal décide de valider la nouvelle composition.



### **Délibération fixant le montant du bon-cadeau pour les grands anniversaires des agents communaux (délibération n° 2/2016)**

Après délibération, le Conseil Municipal fixe le montant du bon-cadeau pour les anniversaires des agents communaux se finissant par 0 à 80€.

### **Délibération fixant le montant des cadeaux pour les grands anniversaires des aînés de la Commune (délibération n° 3/2016)**

Suite à une demande de la Trésorerie, il convient de poser sur papier les montants des cadeaux pour les anniversaires des aînés. Ces montants étant 45 € pour l'arrangement floral ou le colis gourmand pour les grands anniversaires des aînés (80, 85, 90, 95 ans...) et 50 € pour l'arrangement floral pour les grands anniversaires de mariage (noces d'or et de diamant...).

Après délibération, le Conseil Municipal adopte les montants susmentionnés.

### **Demande de subvention de l'École Élémentaire pour le déplacement à la médiathèque d'Achenheim (délibération n° 4/2016)**

Vu la demande de l'École Élémentaire pour une participation d'un montant de 5,50 €/enfant pour un total de 35 enfants résidants à Breuschwickersheim (représentant 9 voyages pour l'année scolaire 2015-2016),

Après délibération, le Conseil Municipal fixe donc le montant de cette subvention à 192,50 € TTC.

### **Demande de subvention de l'École Élémentaire pour le projet cinéma et culture (délibération n° 5/2016)**

Vu la demande de l'École Élémentaire pour une participation d'un montant de 2 €/enfant pour un total de 35 enfants résidants à Breuschwickersheim,

Après délibération, le Conseil Municipal fixe le montant de la subvention à 70 €.

### **Demande de subvention de l'Amicale des Pêcheurs de Breuschwickersheim (délibération n° 6/2016)**

Vu la demande de subvention de l'APB suite à la réalisation de travaux à l'étang de pêche (consolidation des berges avec mise en place d'une frayère) pour un montant total de 58 895,40 € TTC. Après délibération, le Conseil Municipal décide à la majorité de verser une subvention de 8000 € en 2016, de 8000 € en 2017 et de 8000 € en 2018 à l'Amicale des Pêcheurs de Breuschwickersheim (13 pour et 2 abstentions).

### **Réfection des courts de tennis suite à une demande du Tennis Club de Breuschwickersheim (délibération n° 7/2016)**

Vu la demande du Tennis Club de Breuschwickersheim pour la réfection des 2 courts de tennis, le TCB proposant de participer à ces travaux à hauteur de 50%,

Vu la proposition de l'Adjoint aux Finances de réaliser les dits travaux par la Commune s'agissant d'un terrain communal et demander au TCB par le biais d'une convention le versement de 50% du montant total HT,

Après délibération, le Conseil Municipal adopte la décision à la majorité (13 pour et 2 abstentions).

### **Proposition de la Ligue contre le Cancer : mise en place de panneaux interdiction de fumer dans les aires de jeux (délibération n°8/2016)**

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la Ligue contre le Cancer et d'acheter le panneau à 51 € et d'adapter en conséquence le montant de la subvention versée dans le cadre de la prévention et lutte contre le cancer.

### **Rapport d'activité du SDEA (délibération n° 9/2016)**

Vu la présentation du rapport par Monsieur Niederst Jean-Louis,

Le Conseil Municipal adopte le rapport 2014 du SDEA à l'unanimité.

### **Rapports d'activité de la Communauté de Communes (délibération n° 10/2016)**

Vu la présentation par Monsieur Niederst des rapports d'activité du câblage, de l'assainissement, des ordures ménagères et du fonctionnement général de la Communauté de Communes.

Après délibération, le Conseil Municipal valide les rapports d'activité.

### **Fixation d'un montant de participation pour la mise à disposition de la salle polyvalente lors des Conférences de l'Ackerland (délibération n° 11/2016)**

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer le forfait annuel demandé au Mouvement d'Action Rurale dans le cadre des Conférences de l'Ackerland à 250 € TTC (6 sessions annuelles en janvier-février).

### **Délibération pour dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour l'aménagement des ouvertures chez Jockel (délibération n° 12/2016)**

Vu la modification de la façade suite à la fermeture partielle de la porte de garage et la mise en place d'une porte individuelle au niveau de l'ancien atelier municipal sur le bâtiment Jockel,

Le Conseil Municipal donne son accord pour le dépôt de la déclaration préalable de travaux pour la réalisation desdits travaux.

### **Comptes rendus :**

Monsieur Kratz fait le compte-rendu de la réunion de présentation de l'audit de l'éclairage public.

Information sur le recrutement de l'agent d'entretien et de gestion de diverses salles communales : M. RICHERT Jacky (CDD de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016).

Rappel de Monsieur Seifert concernant l'utilisation de la feuille de route lors des commissions. (voir annotation manuscrite sur le compte-rendu).



## Conseil Municipal du 11 mars 2016

### Vote du compte administratif 2015 (délibération n°13/2016)

Le compte administratif présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement : 230 700,71 €

Section d'investissement : - 112 440,46 €

Soit un excédent global de 118 260,25 €.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2015.

### Vote du compte de gestion 2015 (délibération n°14/2016)

Le compte de gestion du Trésorier présente les mêmes résultats que le compte administratif 2015.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2015 à l'unanimité.

### Affectation des résultats (délibération n°15/2016)

Suite aux résultats du compte administratif 2015, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats au budget primitif 2016 de la manière suivante :

Affectation du déficit d'investissement :

Au compte 1068 « report du déficit d'investissement » en recette d'investissement pour un montant de 112 440,46 €.

Au compte 001 « report du déficit d'investissement » en dépense d'investissement pour un montant de 112 440,46 €.

Report du résultat de l'exercice :

Au compte 002 « report de l'excédent global » en recette de fonctionnement pour un montant de 118 260,25 €.

Après délibération, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'affectation susmentionnée.

### Vote du budget primitif 2016 (délibération n°16/2016)

Monsieur le Maire présente ses propositions en matière de budget 2016.

Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 754 670,25 €

Section d'investissement : 419 119,71 €

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2016 à l'unanimité.

### Vote des taux d'imposition pour 2016 (délibération n°17/2016)

Monsieur le Maire et les membres de la Commission Finances proposent de maintenir les taux des impôts locaux tel que voté en 2015, à savoir :

- Taxe d'habitation : 10,71 % (taux 2015 : 10,71%)

- Taxe sur le foncier bâti : 10,60 % (taux 2015 : 10,60%)

- Taxe sur le foncier non bâti : 38,22 % (taux 2015 : 38,22%)

Après délibération, le Conseil Municipal vote le maintien des taux d'imposition.

### Vote des subventions pour 2016 (délibération n°18/2016)

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

Handicapés moteurs	100€
Journée «Cancer»	80€
Prévention routière	25€
Association «Mucoviscidose»	50€
Association « AIDES »	50€
Association «Chien d'aveugles»	100€
Société de musique (fête nationale)	210€
Amicale Sapeurs Pompiers (fête nationale)	210€
Paroisse Protestante	210€
Communauté Catholique	210€
Association Foncière	1250€
Donneurs de sang Achenheim	100€
Croix Rouge Mundolsheim	75€
Ecole de tennis	20 €/élève
Classes transplantées	25 €/séjour d'une semaine
Coopérative de l'école primaire pour petites fournitures	850€
Coopérative de l'école maternelle pour petites fournitures	600€
Amicale des pêcheurs (pêche des enfants du RPI)	200€
Santé bucco dentaire	1,37€/enfant de petite et moyenne section

Après délibération, le Conseil Municipal approuve la répartition suivante des subventions 2016.

### Choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux de réfection de façade chez Jockel (délibération n° 19/2016)

Vu la délibération n° 12/2016 autorisant Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux pour lesdits travaux.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise OCTOPUS pour un montant de 3030,50 € HT pour les travaux de modification de façade avec transformation de la porte de garage en porte simple et de transformation à l'arrière du bâtiment de la fenêtre en porte simple (devis comprenant la fourniture et pose des portes et les travaux de maçonnerie).

### Motion concernant le régime local Alsace-Moselle (délibération n° 20/2016)

Vu la motion concernant le régime local de sécurité sociale pour l'Alsace-Moselle soumise par la Direction du régime local Alsace-Moselle de sécurité sociale.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de soutenir la motion de sauvegarde du régime local de sécurité social à la majorité.



## Autorisation de demandes de subventions par la Commune

Délibération n° 21/2016 :

Monsieur le Maire suggère de déposer une demande de subvention pour les travaux de mise en accessibilité auprès de des sénateurs REICHARDT, KENNEL et KELLER :

Objet de l'opération :

Travaux de mise en accessibilité (18 000€ de travaux estimé)

Réalisation : 2<sup>ème</sup> semestre 2016

Montant demandé : 10 000€

Le montant restant sera intégralement pris en charge par la Commune sur ses fonds propres.

Adopté à l'unanimité.

Délibération n° 22/2016 :

Pour les travaux de réfection des courts de tennis dont le montant des travaux est estimé à 60 000€ HT, le Conseil Municipal décide de demander les subventions auprès des instances suivantes :

- ▶ La Région Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne
- ▶ Les élus départementaux : Sébastien ZAEGEL et Catherine GRAEF-ECKERT
- ▶ La Ligue d'Alsace de Tennis
- ▶ La Députée Sophie ROHFRIEBSCH
- ▶ Les partenaires financiers

Adopté à l'unanimité.

## Avis concernant la mise à disposition par le SIVU d'un terrain à l'École des arts modernes du cirque « Génération Cirque » d'Achenheim (délibération n° 23/2016)

Vu la présentation du projet de l'École « Génération Cirque » nécessitant la mise à disposition du terrain se trouvant à côté du gymnase d'Achenheim appartenant au SIVU,

Après délibération, le Conseil Municipal donne son avis favorable pour la mise à disposition du terrain susmentionné par le SIVU à l'école des arts modernes du cirque « Génération Cirque » (12 pour, 2 abstentions).

## Comptes rendus :

- Compte-rendu de la réunion de la visite des courts de tennis de Stutzheim-Offenheim le 27 février 2016 fait par Sylvie ARBOGAST et Lucien KRATZ.
- Information aux élus concernant la signature du nouveau contrat ES tarif jaune pour la salle polyvalente pour une durée de 3 ans (jusqu'au 31 mars 2019) à un tarif plus attractif que précédemment.
- Divers points concernant notamment le logement communal ; les travaux au terrain de football.
- Concernant le stationnement des deux camions sur la rue Principale vers la rue de l'Eglise, les élus relancent l'idée de mise en place de plots ou d'un autre obstacle pour éviter leur stationnement.
- Réunir la Commission Voirie concernant le marquage au sol.

## Conseil Municipal du 13 avril 2016

### Choix de l'entreprise pour la réfection des courts de tennis (délibération n°24/2016)

Vu la délibération n° 7/2016 validant la réfection des deux courts de tennis extérieurs de Breuschwickersheim, Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise COTENNIS pour un montant de 45 700€ HT (les bordures et la pose des gaines d'éclairage est à ajouter) et autorise Monsieur le Maire à signer le devis et les documents y afférents.

De plus, le Conseil Municipal souhaite, comme précédemment évoqué, qu'une convention soit mise en place entre la Commune et le TCB comme c'est le cas avec le FCB (participation à hauteur de 25 000€ du Tennis Club pour les travaux de réfection, entretien et consommation d'eau pris en charge par le TCB).

### Mise à jour des tarifs de location et de la caution pour la salle polyvalente (délibération n°25/2016)

Comme défini lors de la réunion de la Commission Affaires Culturelles et Sportives du 23 novembre 2015, la Commission propose l'augmentation des tarifs de location de la salle polyvalente de 20€ pour les locations des résidents de la Commune et de 50€ pour les extérieurs, Il est proposé que ces tarifs s'appliquent aux nouveaux contrats signés à compter du 14 avril 2016,

La Commission propose également d'augmenter le montant du chèque de caution à 750€ (en lieu et place des 200€ actuels), cela pour toutes les locations à compter du 1er mai 2016 (un courrier pour signifier ce changement est adressé à tous les locataires ayant déjà souscrits un contrat).

### Décisions modificatives DM n° 1 (délibération n°26/2016)

Vu la facture de SERIANS d'un montant de 1684,80€ TTC restant à régler.

Il convient de réajuster le budget par une décision modificative de la manière suivante :

Du compte	Vers le compte	Pour un montant
21318 – Autres Bâtiments Publics	2183 – Matériel de bureau et matériel informatique	1300€

Ainsi le compte 2183 passera de 500€ à 1800€ et le budget restera équilibré.

Après délibération, le Conseil Municipal vote la DM n° 1 à l'unanimité.



## DM n° 2 (délibération n° 27/2016)

Suite à une demande de la Trésorerie, il convient d'ouvrir le compte 2184 « Mobilier » et d'y affecter la somme nécessaire au paiement de la facture de 1296,00€ d'acquisition de diverses armoires auprès de COMAT et VALCO,

Il convient de réajuster le budget par une décision modificative de la manière suivante :

Du compte	Vers le compte	Pour un montant
<b>2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers</b>	<b>2184 - Mobilier</b>	<b>1500€</b>

Ainsi le compte 2184, qui a été créé par cette délibération, sera affecté d'un montant de 1500 € et le compte 2181 restera crédité d'un montant de 500 €, ainsi le budget restera équilibré.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte la DM n° 2 à l'unanimité.

## Demande de subvention de l'Ecole de Kolbsheim dans le cadre du projet découverte du pays voisin L'Allemagne (délibération n°28/2016)

Vu la demande de l'Ecole de Kolbsheim, réceptionnée en Mairie le 1<sup>er</sup> avril 2016, sollicitant un montant de 133 € (7 €/enfant x 19 enfants de Breuschwickersheim) de subvention de la Commune de Breuschwickersheim dans le cadre du projet découverte du pays voisin L'Allemagne pour une sortie le 31 mai 2016 à Karlsruhe,

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 133 €.

## Délibération demandant à la Gendarmerie de Wolfisheim des contrôles de vitesse (délibération n°29/2016)

Vu les vitesses excessives constatées dans la Commune, Suite à la réunion du 5 avril dernier, la Commission Voirie propose au Conseil Municipal d'adopter une délibération visant à demander à la Gendarmerie de Wolfisheim d'effectuer des contrôles de vitesse à fréquence,

En effet, il s'agit de veiller à la sécurité de chacun notamment des piétons et en particulier des écoliers.

Des contrôles de vitesse ont été réalisés par la Gendarmerie ce vendredi 8 avril 2016,

Après délibération, le Conseil Municipal décide de demander à la Gendarmerie de Wolfisheim de réaliser des contrôles de vitesse mais également de respect du Code de la Route plus fréquents.

## Validation de la proposition de l'Harmonie Sirène de Charte pour le Messti

Le Conseil Municipal décide de repousser le vote de ladite convention à une date ultérieure suite à la réunion de la Commission Affaires Culturelles et Sportives avec les Présidents des 3 associations organisatrices du Messti.

Proposition à étudier : mise en place d'une installation électrique permanente sur un circuit spécifique afin d'éviter les surcharges électriques (branchement des forains).

## Comptes rendus :

- Compte-rendu de la réunion de la Commission Communication du 21 mars 2016 : présentation nouvelles propositions de communication (2 bulletins semestriels pour scinder l'année en 2 plus fin que format annuel actuel mais sur le même principe ; 2 bulletins uniquement pour la communication de la Commune en avril et octobre), lancement de demande de devis pour infographistes + imprimeurs, courrier transmis aux associations pour les informer qu'il n'y aura pas de bulletins au printemps 2016 et qu'ils seront conviés à une réunion d'information prochainement ; suite des avancées des travaux de la Commission lors des prochaines réunions dont celle du 25 avril 2016.

- Compte-rendu de la réunion de la Commission Urbanisme du 4 avril 2016 concernant les avancées dans le cadre du dossier du Lotissement Les Tournesols : 35 inscriptions sur la liste d'attente ; concernant les fouilles d'archéologie préventive, quelques céramiques ont été trouvées, elles ont été soumises pour diagnostic à la DRAC (attente d'un retour d'ici mai 2016).

- Compte-rendu de la Commission Voirie du 5 avril 2016 : la problématique de la vitesse de circulation a été abordée (voir point n° 5) ; pour faire face au problème des poubelles qui restent sur la voie publique, la Commission propose la prise d'un arrêté municipal.

- Information concernant acquisition d'une nouvelle banderole pour le Messti (voir courrier envoyé aux associations concernées + demande au Crédit Mutuel).

- Information concernant radiation des cadres d'emploi de la Commune pour admission à la retraite de NUSS Claude à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016 suite à l'avis favorable de la CNRACL.

- Afin de laisser à M. le Maire et aux Adjoints, le temps de finaliser la feuille de route, celle-ci sera abordée lors du prochain Conseil Municipal.

## Nouveaux arrivants au sein du personnel communal !



**Jacquy RICHERT**

responsable de la gestion de la salle polyvalente, de l'entretien de l'annexe de la mairie et de la salle de l'ancienne école depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016.



**Nathalie BASTIAN**

qui depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 s'occupe de l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire pour les transferts entre Breuschwickersheim et Kolbsheim.



## Lotissement « Les Tournesols »



Après 5 années d'attente et de recherche de mesures compensatoires dans le cadre de la protection du Grand Hamster d'Alsace, le lotissement « Les Tournesols » entre dans sa phase active.

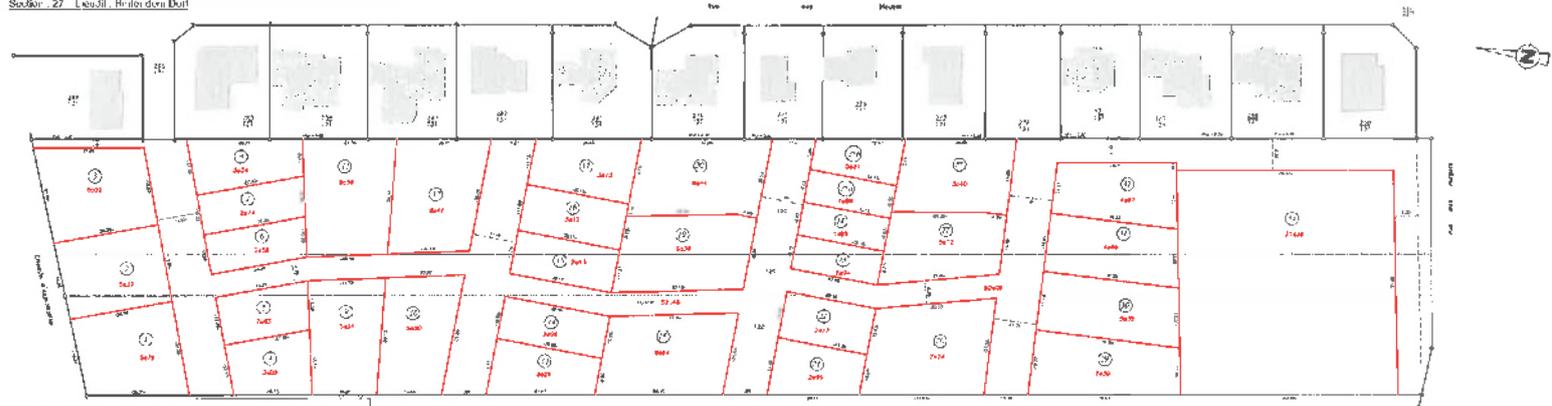
Un Permis d'Aménager a été déposé en mairie en date du 30 juin 2014, lançant la procédure auprès des différentes instances. Celui-ci a été accordé en date du 29 décembre 2014. Après réflexion, la commission Urbanisme, en accord avec le lotisseur, a souhaité remplacer le réservoir à ciel ouvert prévu initialement par un réservoir enterré rendant possible un aménagement urbain.

Un Permis d'Aménager Modificatif a donc été déposé en mairie en date du 22 avril 2016.

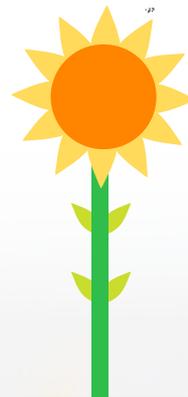
Fin avril 2016, les fouilles d'archéologie préventive ont été effectuées. Celles-ci ont révélé la présence de petites faïences mais aucun autre vestige important n'a été découvert.

Commune de BREUSCHWICKERSHEIM

Secteur : 27 - Leschill - Hofen dem Dorf



PROJET DE DIVISION MODIFIE (V3)



Ainsi les travaux de viabilisation ont pu être lancés le lundi 9 mai 2016.

Le lotissement « Les Tournesols » est un lotissement privé à usage d'habitation, réalisé par la Société de Promotion Immobilière du Bas-Rhin (lotisseur) en partenariat avec la Commune. Ce lotissement est composé de maisons individuelles et d'habitat intermédiaire (maisons en bande et deux petits collectifs).

Le lotisseur prendra contact avec les personnes inscrites sur la liste d'attente ouverte en Mairie !





## COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL



### Qu'est-ce que le budget d'une commune ?

Il est préparé par l'exécutif de la commune (le maire et ses adjoints) puis discuté en commission des finances et ensuite par le conseil municipal qui enfin le vote. Il prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année. Etant prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le conseil municipal.

Le budget communal doit obligatoirement répondre à 5 principes :

**Le principe de l'annualité** : l'exercice budgétaire doit coïncider avec l'année civile.

**Le principe d'universalité** : l'ensemble des recettes est destiné à financer l'ensemble des dépenses

**Le principe de l'unité** : toutes les recettes et toutes les dépenses doivent figurer sur un document unique.

**Le principe de l'équilibre** : les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer

**Le principe de l'antériorité** : le budget de l'année doit normalement être voté avant le 1er janvier. En pratique cette date est rarement respectée, aussi le 15 avril a-t-il été fixé par le législateur comme date limite de vote du budget.

**Comme tout budget, le budget d'une commune est constitué de dépenses et de recettes.**

Les deux premières sources de recettes d'une commune sont les impôts locaux et les financements de l'Etat.

D'abord les impôts locaux: la taxe d'habitation, payée par tous les habitants et la taxe foncière, payée par les propriétaires de biens immobiliers. Ces impôts sont calculés en fonction notamment de la valeur estimée du loyer des habitations et d'un taux défini par la commune et encadré par l'Etat.

A ces recettes fiscales, s'ajoute un financement de l'Etat.

Les communes peuvent également avoir recours à l'emprunt auprès des banques. Ce recours à l'emprunt n'est cependant possible que lorsqu'il s'agit d'un investissement pour un équipement durable comme la construction d'une salle municipale. La commune ne peut donc pas s'endetter pour rémunérer ses employés municipaux par exemple.

Les dépenses, quant à elles, peuvent être de 3 types :

*Les dépenses de fonctionnement* : les salaires et cotisations sociales des employés municipaux, les subventions aux associations ou encore les charges de fonctionnement courantes, eau, électricité, téléphone par exemple.

*Les dépenses d'équipement* : la construction d'une école, d'une salle communale ou d'une installation sportive par exemple.

Et les dépenses liées au remboursement des emprunts.

Par ailleurs pour améliorer les services et réaliser des économies, la quasi totalité des communes a choisi de mutualiser certaines dépenses, comme la collecte des déchets. Pour cela, elles ont formé des groupements de communes (chez nous la Communauté de Communes Les Châteaux) qui disposent chacun de leur budget, alimenté en partie par les communes membres.

### Comment le budget est-il structuré et présenté ?

D'un point de vue comptable, le budget d'une commune ne ressemble pas aux documents que nous connaissons communément dans les entreprises ou les associations.

**Il se présente en effet en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.** Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

**La section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année.

En dépenses :

- les salaires des agents municipaux et les charges employeur qui y sont liées.
- les achats destinés à couvrir les besoins de fonctionnement de l'administration de la commune (papeterie, mobilier, etc.) ;
- les charges d'entretien des bâtiments et de gestion courante (électricité, téléphone) ;
- les rémunérations des prestataires.
- les subventions aux associations, aux clubs sportifs, etc..

En recettes :

- les recettes fiscales provenant des impôts locaux,
- les dotations de l'État comme la dotation globale de fonctionnement
- les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales(Département, Région...).

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la commune, le surplus constituant l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la commune.

**La section d'investissement** présente les nouveaux programmes d'investissements ou ceux en cours.

Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux (par exemple, la construction d'une salle des sports, l'aménagement de voiries).

Parmi les recettes d'investissement, on trouve les subventions d'investissement, les dotations diverses comme le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), les emprunts, etc.





## LE BUDGET PRIMITIF 2016

La baisse de la Dotation globale de fonctionnement versée par l'État conjuguée aux dépenses imposées par la réglementation sur l'accessibilité des établissements recevant du public a considérablement réduit les marges de manœuvre financières de la commune. Le budget 2016, établi dans un contexte difficile, a été conçu dans le but de répondre aux attentes de nos

concitoyens tout en gardant à l'esprit la nécessité de contenir les dépenses.

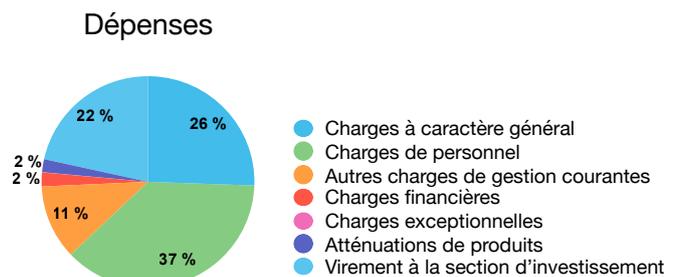
Trois axes essentiels guident ce nouveau budget : continuer d'assurer un service public de qualité, poursuivre les investissements et enfin, maintenir les aides aux associations, facteurs de cohésion de notre village.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Atténuations de charges	25 000,00 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	42 900,00 €
Impôts et taxes	384 000,00 €
Dotations, subventions et participations	149 500,00 €
Autres produits de gestion courante	25 000,00 €
Produits financiers	10,00 €
Produits exceptionnels	10 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>636 410,00 €</b>
Affectation excédent de fonctionnement	118 260,25 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>754 670,25 €</b>

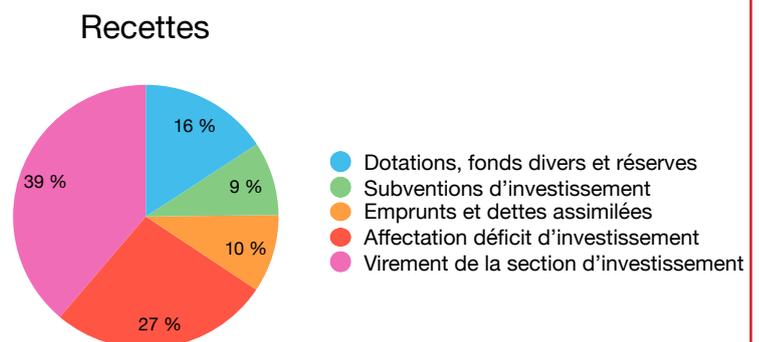


DEPENSES	
Charges à caractère général	192 871,00 €
Charges de personnel	281 770,00 €
Autres charges de gestion courantes	86 050,00 €
Charges financières	16 000,00 €
Charges exceptionnelles	300,00 €
Atténuations de produits	15 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>591 991,00 €</b>
Virement à la section d'investissement	162 679,25 €
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>754 670,25 €</b>

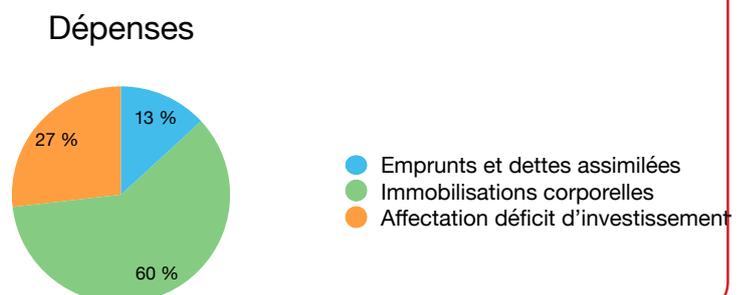


### SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
Dotations, fonds divers et réserves	66 000,00 €
Subventions d'investissement	38 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	40 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>144 000,00 €</b>
Affectation déficit d'investissement	112 440,46 €
Virement de la section d'investissement	162 679,25 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>419 119,71 €</b>



DEPENSES	
Emprunts et dettes assimilées	55 000,00 €
Immobilisations corporelles	251 679,25 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>306 679,25 €</b>
Affectation déficit d'investissement	112 440,46 €
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>419 119,71 €</b>





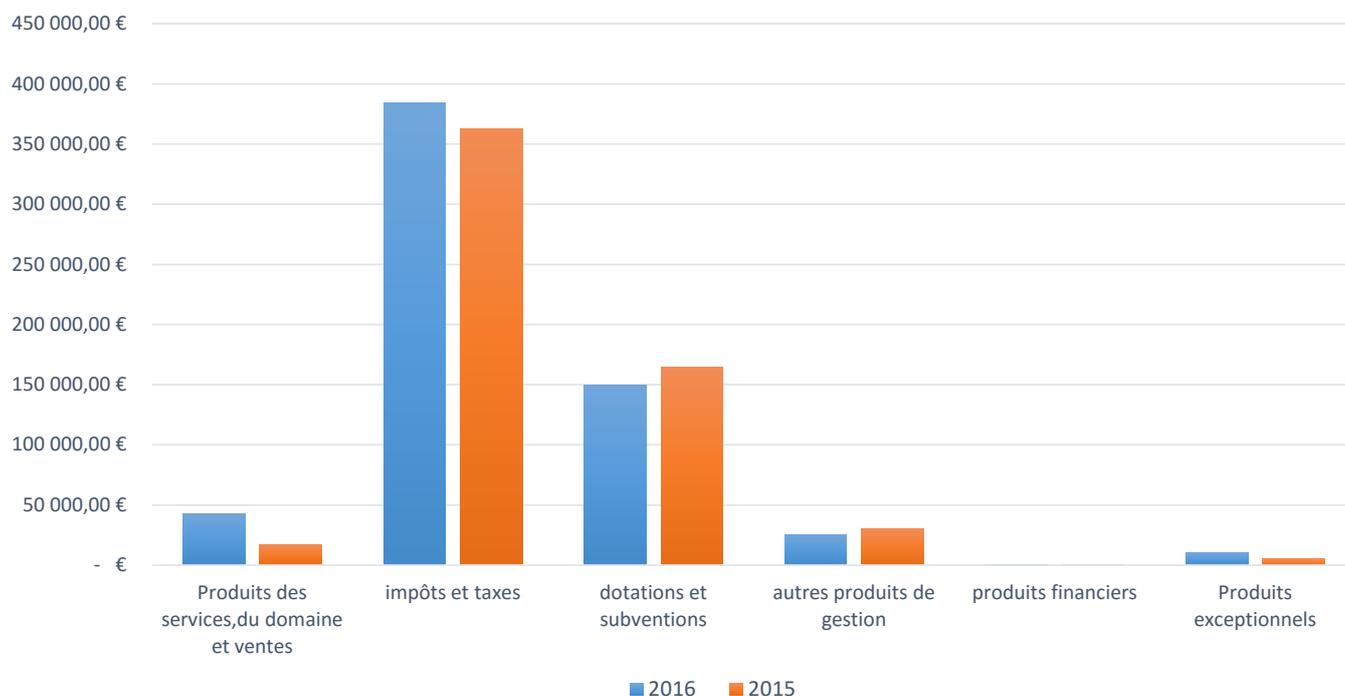
## Quelques remarques sur les recettes et dépenses réelles de ces deux sections :

### La section de fonctionnement :

Concernant les recettes réelles de fonctionnement, il faut noter que les trois quarts d'entre elles proviennent des impôts et taxes (51 %) et des dotations et subventions (20 %). L'essentiel du quart restant résulte de l'affectation de l'excédent du budget de fonctionnement de l'année dernière.

Concernant les impôts et taxes, le Conseil municipal a décidé de ne pas modifier leurs taux pour 2016 et ce malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'État passées de 152 000 € en 2012 à 113 000 € en 2016.

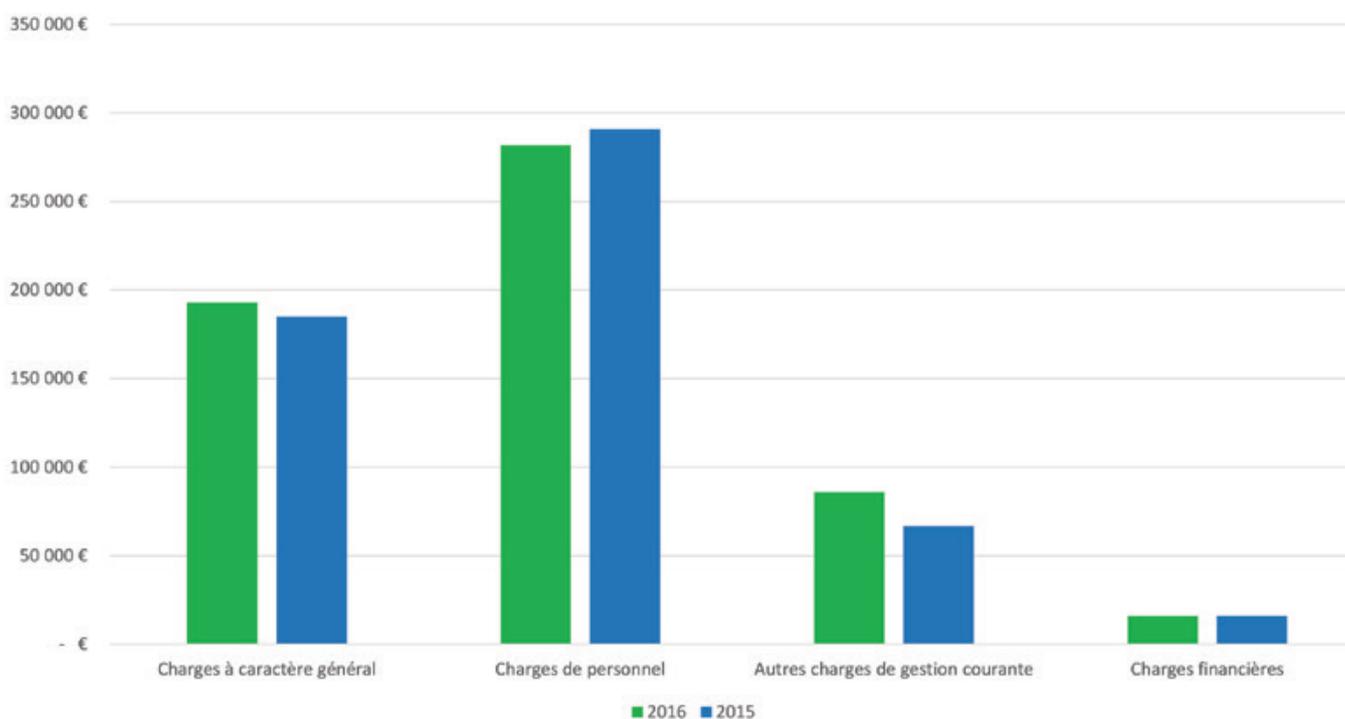
### ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



En ce qui concerne les dépenses réelles, les plus importantes sont incompressibles puisque 50 % d'entre elles sont liés aux frais de personnel et aux cotisations sociales afférentes.

Les charges de gestion courante (c'est à dire le fonctionnement quotidien de la commune) ne représentent que 15 % du total des dépenses.

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT





**La section d'investissement :**

La quasi-totalité des recettes de cette section se constitue des reversements au titre du FCTVA et des subventions d'investissement reçues d'autres collectivités ainsi que les emprunts.

Concernant les dépenses de cette section, la commune devra faire face à de très fortes contraintes dans les années à venir. La réglementation impose en effet la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux. Les diagnostics réalisés en 2015 dans le cadre de la procédure Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) montrent que les investissements nécessaires se montent à 170 000 € pour l'ensemble des bâtiments communaux : mairie, annexes, école, ancienne école, salle polyvalente, église... 90 000 € ont donc été inscrit au budget 2016 pour une première tranche de travaux d'accessibilité (église) et d'entretien ou de réfection d'autres bâtiments et emprises communales ( ancien atelier communal et courts de tennis).

De même le diagnostic sur l'état du réseau électrique et d'éclairage du village estime à 350 000 € les travaux de remise en état et de mise aux normes. Certains de ces travaux sont par ailleurs urgents et ont été budgété pour 36 000 €.

Le début de l'année 2016 a par ailleurs vu la fin des travaux de voirie rue Bitzen et rue des Vignes ce qui représente 100 000 € du budget de cette année.

L'entrée dans l'Eurométropole de Strasbourg et les transferts de compétence qui en découleront amèneront forcément à faire de nouveaux arbitrages pour le budget 2017.



**LES DÉPENSES D'ÉNERGIE DE LA COMMUNE**

Le poste dépenses d'énergie regroupe les factures GAZ et ÉLECTRICITÉ.

Le réseau d'éclairage public de la commune comporte 212 luminaires et 6 armoires de commande.

Le diagnostic « éclairage public » établi fin 2015 par ECOTRAL (filiale d' Électricité de Strasbourg, spécialisée dans l'ingénierie électrique, le conseil, l'assistance et le service complet en énergies) a relevé 3 degrés d'urgence :

Lotissement Belle Vue avec 52 luminaires et 2 armoires – Économie d'énergie prévue de 80 %.

Lotissements des fleurs – Lilas- Violettes - Bleuets avec 32 luminaires – Économie d'énergie prévue de 75 %.

Divers axes : rues Osthoffen, Ittenheim, Schlittweg, Hangenbieten, - avec 10 luminaires et une Economie d'énergie prévue de 20 %.

**Présentation synthétique des dépenses Énergie pour 2015**

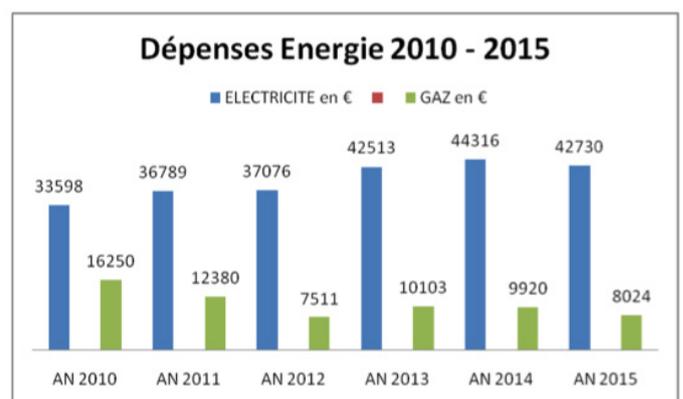
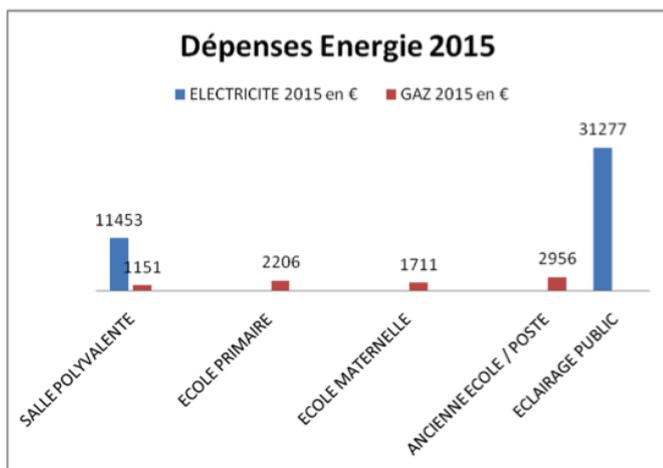
Pour 2015, le total s'élève à 50 803 €, soit près du tiers de la rubrique charges à caractère général du budget fonctionnement : 84 % pour l'électricité et 16 % pour le gaz.

Les dépenses d'électricité concernent principalement l'éclairage public pour 73 % et le chauffage de la salle polyvalente pour 27 %.

**Évolution des dépenses Énergie sur la période 2010 – 2015w**

Rappelons que l'École Primaire a été rénovée et mise à la norme bâtiment de basse consommation (BBC ) en 2010 et la Maternelle en 2013.

On peut constater que la facture GAZ a été divisée par 2 entre 2010 et 2015.





## Concours jury communal

Cet été un jury communal fera le tour du village et notera les plus belles prestations dont les propriétaires seront récompensés lors des Vœux du Maire en janvier 2017. Aucune inscription n'est nécessaire.



## Concours des maisons fleuries bas-rhin et haut-rhin 2016

Le jury départemental a délégué du CNWF pour récompenser les initiatives des particuliers en matière de fleurissement.

### 1) CATÉGORIES

1 <sup>ère</sup> catégorie	Maison avec jardin
2 <sup>ème</sup> catégorie	Maison sans jardin ou appartement
3 <sup>ème</sup> catégorie	Immeubles collectif (espaces privés extérieurs)
4 <sup>ème</sup> catégorie	Hôtels, restaurants, gîtes, prestataires en accueil touristique
5 <sup>ème</sup> catégorie	Fermes, corps de ferme et exploitations viticoles en activité
6 <sup>ème</sup> catégorie	Immeubles industriels et commerciaux
7 <sup>ème</sup> catégorie	Potagers fleuris (avec le Groupement des Horticulteurs d'Alsace)

Notation sur 20 points :

a) Fleurissement et aménagement :	10 points
Composition, harmonie de couleurs, choix des végétaux	
b) Originalité de la création	6 points
c) Entretien général de la maison, du bâtiment	4 points

### 2) COMMENT S'INSCRIRE

L'ensemble des administrés des communes des deux départements (communes labellisées et non labellisées) peuvent concourir par l'envoi de photos numériques (5 maximum) auprès d'Alsace Destination Tourisme.

Les inscriptions au concours des maisons fleuries pourront être faites dès le mois de septembre :

- par les communes (de préférence)
- envoi des résultats des meilleures réalisations de leur concours communal, figurant dans les catégories citées ci-dessus, (un lien pour les inscriptions leur sera transmis à cet effet)
- envoi des candidatures de tous les particuliers désirant s'inscrire au concours départemental (pour les communes qui n'organisent pas de concours communal)
- par les particuliers intéressés
- la commune sera alors informée de ou des candidatures par Alsace Destination Tourisme.

### 3) PALMARES

Une présélection des photos numériques réceptionnées par Alsace Destination Tourisme, sera effectuée par les jurys d'arrondissement. Celle-ci sera présentée au jury départemental qui établira le palmarès départemental sur la base de trois lauréats maximum par catégorie.

Un coup de cœur pourra être attribué le cas échéant.

Une liste de lauréats hors concours est établie chaque année. Elle comprend les premiers de chaque catégorie des trois années précédentes. A l'issue de ces trois années, le lauréat peut à nouveau concourir.

Les lauréats sont récompensés lors de la remise des prix départementale annuelle par des prix qui se différencient selon leur classement et dont le montant est fixé annuellement par Alsace Destination Tourisme.

Conseil départemental



Haut-Rhin

Agence de Développement  
Touristique de Haute-Alsace



www.bas-rhin.fr

tourisme67.com





## Les Nouvelles Activités Péri-Educatives (NAP) Atelier chorale



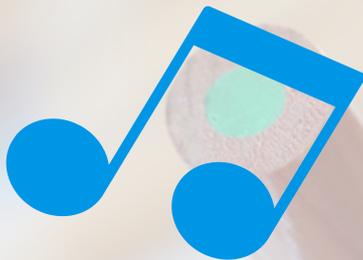
Dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les Mairies de Breuschwickersheim et Kolbsheim, qui sont en regroupement pédagogique intercommunal (RPI), ont organisé durant l'année scolaire 2015/2016 un atelier chorale.

Cet atelier est ouvert à tous les enfants inscrits dans les écoles de Breuschwickersheim et Kolbsheim et a lieu les mardis de 15h30 à 16h30 à l'école de Breuschwickersheim. La participation se fait sur la base du volontariat suite à une inscription en début d'année scolaire. Les Communes ont demandé une participation de 1,50 €/séance aux parents d'élèves.

Cette participation des parents d'élèves ainsi que la subvention allouée par le Ministère de l'Éducation Nationale pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires permet de financer cet atelier à 100%.

Cette « chorale de jeunes » est composée de 21 élèves du CP au CM2 qui ont bénéficié de cours de chant donnés par un professeur agréé. Ils ont pu se produire au mois de mars 2016 lors du concert annuel de l'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim et en mai 2016 lors de l'audition de fin d'année de l'école de musique, le GEM (Groupement des Ecoles de Musique des Châteaux) à la salle polyvalente de Breuschwickersheim.

Pour l'année scolaire 2016/2017, si la subvention du Ministère de l'Éducation Nationale est maintenue, les Mairies proposeront d'autres ateliers. Les parents d'élèves seront informés par le biais d'une note et d'un dossier d'inscription.





# Grands Anniversaires 2016



ZWICKERT Roger, 85 ans,  
25 janvier 2016



HECKLER née KEMPF Madeleine,  
80 ans, 28 janvier 2016



KUHN Marcel, 85 ans,  
9 février 2016



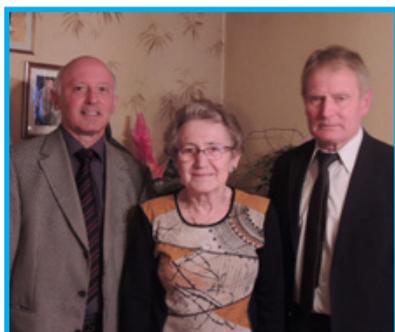
UFFLER née LAZARUS Lydiane,  
80 ans, 18 mars 2016



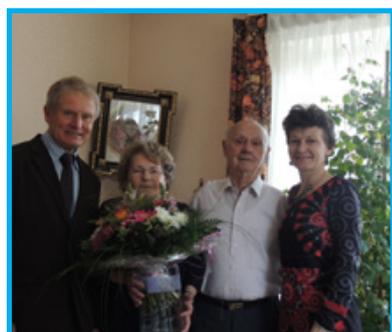
HECKLER Lucien, 85 ans,  
6 avril 2016



SCHELLER Henry, 95 ans,  
10 mai 2016



LUDWIG-BILGER née BERNHARDT  
Suzanne, 80 ans, 5 mars 2016



MANGINOT Marguerite et Guy,  
Noces de diamant, 5 mai 2016

MANGINOT née GOLD Marguerite  
80 ans, 26 avril 2016

ROSER Elisabeth et Jean-Paul  
Noces de diamant, 30 avril 2016



## Naissances

30/01/2016 à Schiltigheim  
PETOUX Jeanne, Madelaine, Julie

12/02/2016 à Strasbourg  
MEDER Charline, Barbara

09/03/2016 à Strasbourg  
GRAFF Noélya, Hélène

04/05/2016 à Schiltigheim  
BETETA Siméon, Romain, Benoit, Alfred



## Décès

15/01/2016 à Strasbourg  
BOUR Jurgen, Lucien

19/01/2016 à Strasbourg  
BERNHARDT Michel, Charles

25/03/2016 à Strasbourg  
GERINGER Albert, Edouard

03/04/2016 à Strasbourg  
BERNHARDT née KIEFER Marguerite

06/04/2016 à Breuschwickersheim  
GELDREICH André, Albert





## Pourquoi la municipalité soutient les associations du village ?

Notre village compte près de 17 associations qui tout au long de l'année, proposent aux habitants des activités diverses et variées : allant de la pratique sportive, à des rencontres de travaux manuels en passant par l'organisation d'évènements festifs et culturels, ponctués de moments de rencontres et de partage. Cette activité associative rythme en quelque sorte la vie du village et permet aux habitants de se rencontrer. Afin de conserver cette vie et ce dynamisme associatif, la municipalité a déjà soutenu financièrement des associations. Pour cette année 2016, la municipalité a décidé d'aider le tennis club et l'association de pêche.



**TENNIS CLUB**

La dégradation des surfaces des 2 terrains de tennis dont la commune est propriétaire, s'accroissant, leur rénovation pour permettre au club de continuer à exister et à se développer, est devenue une nécessité. Après étude des différents devis et visites des cours de tennis sur Stutzheim-Offenheim et Holzheim, la municipalité a décidé d'investir dans des travaux : la transformation des 2 terrains existants en béton poreux en terres artificielles avec un arrosage automatique des surfaces. Le montant s'élève à 45.700 € HT pris en charge pour moitié par la commune et par le tennis club. Des subventions sont demandées par la municipalité auprès de différents collectivités territoriales et la ligue de tennis. Les travaux, menés par l'entreprise COTENNIS, ont eu lieu courant du mois de juin 2016. Une convention sera signée entre le Tennis Club et la municipalité afin de formaliser les accords financiers ainsi que la prise en charge de l'entretien des terrains et de la consommation d'eau par le tennis club.



**ASSOCIATION DE PÊCHE**

Des travaux importants de réfection de berges ont été menés à l'étang par l'association de pêche depuis la fin de l'année 2015 et en ce début d'année 2016. Une subvention d'un montant de 24.000 € a été voté lors du conseil municipal du 19 février 2016. Cette subvention sera versée sur 3 ans à l'association. Ces travaux permettront encore à de nombreux pêcheurs et pêcheuses de s'adonner à leur loisir préféré.





### ASCB Section Gym

Les activités de gym reprendront le mardi 6 septembre 2016

Cette année, les deux cours se dérouleront le mardi :

- De 10h à 11h avec Fereshteh qui propose de la gymnastique douce, ce cours s'adresse principalement aux seniors.
- De 20h à 21h avec Marion, qui remplacera Anne. Ce cours sera composé d'exercices de cardio et de renforcement musculaire pour se maintenir en forme. Ce créneau s'adresse à tous de 15 à 99 ans !

Ces cours se déroulent toute l'année hors vacances scolaires. Venez nous rejoindre un mardi pour faire un essai, les deux premières séances sont gratuites.

L'année sportive est ponctuée de moments conviviaux, Galette des rois en janvier et repas de fin d'année.

Les deux bourses aux jouets organisées par les sections Gym et Tennis de l'ASCB de l'année 2015-2016 ont eu énormément de succès. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour la bourse aux jouets du 16 octobre 2016 en vous adressant à :

Carine Toussaint au **03.88.96.53.50** ou par **mail carine.jm@free.fr**  
La date de celle de printemps 2017 n'est pas encore fixée.

Pour plus de détails sur les activités de l'ASCB, vous pouvez consulter le site **<http://www.ascb-france.net/>**

*Sportivement.*  
ASCB Section Gym

### CLUB FÉMININ AGF



Le club féminin AGF reprendra ses activités début septembre. Pour permettre la découverte des Alpes de Haute-Provence, un voyage est organisé du 3 au 8 septembre 2016, auquel participeront une grande majorité des membres du Club.

La rentrée se fera le 13 septembre ; la visite d'une exploitation maraîchère est organisée ; le départ se fera à 14 h 15.

Le programme trimestriel proposera ensuite chaque mardi une animation différente :

conférence, activité manuelle, jeux, sortie, découverte culinaire, rencontre amicale, atelier de peinture...

Les réunions ont lieu chaque mardi de 14 h à 17 h ; l'atelier peinture se retrouve le jeudi de 14 h à 17 h deux fois par mois. Bonne trêve estivale à tous.

**Contact : Jacqueline VOGT**  
**03 88 96 05 69**



## L'Harmonie Sirène

*L'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim vous souhaite un très bon été, rempli de projets et de satisfactions.*

Au Concert de printemps, des trois fées, penchées sur le berceau, c'est bien Pipi Langstrump (Fifi Brindacier pour les Hargeloffene !) notre préférée ! Erika SNEBERK, notre Directrice, nous a emporté dans un tourbillon de prénoms, une soirée mémorable ! Un grand merci à notre fidèle public.

Nos grands rendez vous de l'été sont : après le défilé de la fête Nat., LE MESSTI que nous organisons du 20 au 22 août. Nous serons à la Fête des Récoltes d'Antan, à Hindisheim le 4 septembre. Musiciens ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nos répétitions ont lieu le vendredi à 20h30 en salle Charles BECK.

**et... visitez notre site:** <https://harmoniebreuschwickersheim.wordpress.com/>

**Contact :** Xavier TERNOY **tel :** 0390 293 420



Société de Musique  
**HARMONIE SIRENE**  
Breuschwickersheim



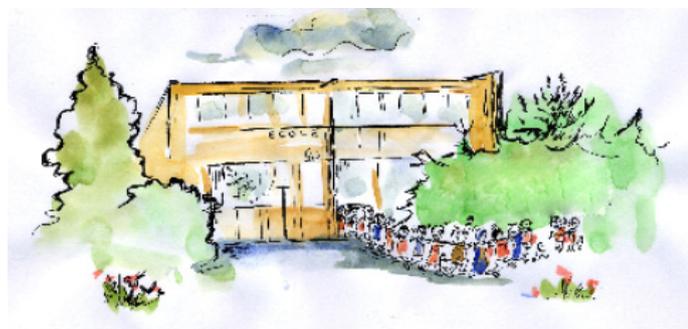
## PAROISSE CATHOLIQUE CHARLES DE FOUCAULD DE BREUSCHWICKERSHEIM

DE LA COMMUNAUTE DE PAROISSES DES RIVES DU MUHLBACH  
BREUSCHWICKERSHEIM – ACHENHEIM – OBERSCHAEFFOLSHEIM

Notre Communauté vous accueille tous les samedis soir pour la messe célébrée par notre curé Père Justin ZANGRE au préau de l'école primaire, notre lieu habituel de rencontre et de prière.

(Le samedi à 18h 30 de Pâques à la Toussaint et 18h de la Toussaint à Pâques. Les horaires sont publiés chaque vendredi dans les DNA)

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois un temps d'écoute et d'échange, un service bibliothèque ouvert à tous, sont organisés une demi-heure avant l'office.



Le bulletin paroissial «Sous le Préau» édité chaque trimestre se veut témoin de la vie de la paroisse avec des textes de prière et de réflexion en relation avec l'actualité de l'Église.

Notre Paroisse se réjouit de partager des temps forts avec la Paroisse protestante (fête de l'avent, Noël, journée de formation biblique, veillées d'avent, de carême, célébration commune...) Les enfants des deux paroisses ont eux aussi la chance d'être invités à des activités inter paroissiales : l'école du dimanche (paroisse protestante), l'action 'Carême' et d'autres rencontres ponctuelles !

Pour les sacrements de pénitence, première communion, confirmation, les enfants participent aux formations, activités, sorties et célébrations organisées par la Communauté de Paroisses.

Père Justin ZANGRE : Presbytère d'Achenheim 2 rue de l'église  
**tél : 03 88 96 00 76**

**courriel : z\_justus@yahoo.fr**

et Mme Germaine DINGER, présidente de l'Association Charles de Foucauld

**tél : 03 88 96 13 83**

**courriel : dingergermaine@hotmail.fr**

sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



## ASCB Section Yoga

L'harmonie du corps et de l'esprit

Discipline ancestrale, venue de l'Inde, le Yoga vise l'harmonisation de l'esprit et du corps.

Sa forme la plus pratiquée chez nous est le Hatha-Yoga qui propose, par des exercices progressifs, un travail musculaire et articulaire, une prise de conscience de la respiration. Cette approche permet de se rencontrer en découvrant un état de calme et d'équilibre, de surmonter certaines déficiences qui empêchent de déployer tout le potentiel naturel.

Les cours, accessibles à tous, ont lieu à l'école maternelle, tous les lundis à 18H30, sauf vacances scolaires.

Les séances sont suivies d'une méditation libre jusqu'à 20H. Reprise le 19 sept.2016

Professeur : Eliane Hocke, diplômée de l'Union Alsacienne de Yoga

Contact : Jacqueline Bornert [jacqueline.bornert@wanadoo.fr](mailto:jacqueline.bornert@wanadoo.fr)



## F.C. BREUSCHWICKERSHEIM

La saison 2015-2016 sur le plan sportif fut une bonne saison (championnat pas encore terminé).

L'équipe 1 après avoir titillé les premiers terminent en roue libre le championnat.

L'équipe 2 termine championne du groupe objectif atteint.

L'équipe 3 termine dans le trio de tête

L'équipe vétérans ont fait un bon parcours en coupe d'Alsace (ont joué les quarts de finale).

L'équipe féminine termine au milieu du classement.

Sur le plan festif et financier ce fut une saison très moyenne. Et une anecdote : le 28 mai une coulée de boue a envahi le terrain d'honneur.



Je profite par l'occasion de remercier toutes les personnes (membres du comité et bénévoles) qui sont présents pour assurer les manifestations du club.

Le président ainsi que le comité remercient le conseil municipal, les sponsors et tous les amis du ballon rond qui soutiennent régulièrement le F.C.B.



### Contact :

**Gérard BERNHARDT - Président - 27 rue principale 67112 BREUSCHWICKERSHEIM**

**Tél : 03.88.59.54.52 ou 06.33.23.61.31**

Dates à retenir : Tournoi	les 30 et 31 juillet 2016
Diner dansant	11 février 2017
Marché aux puces	date à venir

## ASCB Section Club de Loisirs

Depuis la dernière parution, plusieurs belles activités ont fait le bonheur de nos membres.

### Randos:

Pour celles du dimanche, 5 ont déjà eu lieu, et celles à venir seront :

- le 4 septembre : La Forêt de Scherwiller
- le 2 octobre : Oberbronn et la Wasenbourg
- le 6 novembre : Les Hauts de Urmatt.

Pour celles du Vendredi, 4 ont eu lieu, et celles à venir seront :

- le 5 août : Circuit du Mt Saint Michel
- le 23 septembre : circuit du Walscheid
- le 7 octobre : Autour de Bischhofsheim

**Autres Activités :** Le 26 février on s'est fait du bien avec une séance collective de Sophrologie et le 18 mars une escapade à Colmar nous a permis de (re)découvrir le superbe Musée Unterlinden rénové, suivi de la visite du très joli et intéressant Musée Hansi.

Autre sortie instructive le 15 avril à l'usine Labonal où après avoir assisté à leur fabrication on a pu acquérir quelques nouvelles paires de chaussettes !

Puis splendide journée en TGV à Paris où le fonctionnement de l'Assemblée Nationale nous a été expliqué sous toutes ses facettes et après un bon déjeuner dans une brasserie, l'après-midi se passa à flâner dans Paname !

Pour se mettre dans l'ambiance de notre découverte napolitaine du mois de juin (23 au 27), rien de tel que de se retrouver le 12 mai autour d'une table au Lycée Charles de Foucauld et de déguster un Menu découverte ayant pour thème l'Italie !

Pour la Rentrée et l'automne-hiver prochains quelques projets en gestation dont la sensationnelle Expo BUDDHA à la Völklinger Hütte (Saarland), la visite des Sucreries d'Erstein, un atelier cuisine animé par un chef-professeur et à nouveau un repas Gastronomique ou Découverte au Lycée Charles de Foucauld, etc.

Les dates vous seront précisées dans les prochaines éditions des feuillets communaux.

*Pour plus de détails des différentes activités, veuillez consulter le site ASCB ou contacter :*

**Liliane RIEHM 03 88 96 02 44 [liliane.riehm@orange.fr](mailto:liliane.riehm@orange.fr)**

**randos dimanche :**

**Bernard RIEHM 03 88 96 02 44 [lilli.bernard@orange.fr](mailto:lilli.bernard@orange.fr)**

**randos vendredi :**

**Gérard STEMMLER 06 61 12 07 97 [gerard.stemmler@free.fr](mailto:gerard.stemmler@free.fr)**





## L'équipe de Breuschwickersheim entièrement dévouée à « Enfants, Espoir du Monde »

Une année de plus ou nous avons pu honorer nos engagements vis-à-vis de nos orphelins. Je suis très reconnaissante à toutes ces petites mains qui travaillent pour cette bonne cause et qui me soutiennent sans faille depuis de nombreuses années.

Un grand merci à tous les gens du village qui viennent chez moi, acheter leurs petits cadeaux tout au long de l'année. En 2015, nous avons vendu pour 728.- € à domicile. Les autres ventes annuelles représentent 10728.- €. Notre fête de Noël à Breuschwickersheim représente 827.- €.

Venez encore nombreux cette année à notre vente à Breuschwickersheim qui aura lieu le dimanche 4 décembre 2016. Vous aurez encore une invitation dans votre boîte aux lettres. Un grand merci à tous.

Marlise MARTINI



Vente de Noël à  
Breuschwickersheim

## Club de Pétanque



Depuis la rencontre amicale du 1er mai marquant en quelque sorte le départ de la saison "Pétanque" les traditionnelles parties du samedi après midi ouvertes librement à tout public (amateurs, licenciés, jeunes, moins jeunes...) se déroulent dans une ambiance toujours très conviviale. Un moment de détente et de décompression en fin d'une semaine bien remplie idéal pour recharger les batteries...alors n'hésitez pas à venir taquiner le cochonnet..

Par ailleurs notre prochain concours amical en doublettes aura lieu le 27 août à partir de 14 heures...pensez y dès maintenant.

EH OUI !!..... Comme pour encore beaucoup d'autres associations on n'est pas à l'abri des caprices de la météo et les orages et pluies diluviennes du 29 mai en sont la preuve. Il est bon parfois de se rappeler que la nature est le seul arbitre sachant se faire respecter... cela fait partie du jeu.

**TU POINTES OU TU TIRES ????**

## 1<sup>er</sup> bilan de l'association Breusch & Kolbs APE

L'année scolaire touche à sa fin et l'association des parents d'élèves est heureuse de faire ce premier bilan. Breusch & Kolbs APE a réalisé durant cette année scolaire différentes actions telles que : vente de chocolats pour la Saint Nicolas, vente de fromages en janvier, organisation de la cavalcade du carnaval à Kolbsheim en février, participation à la bourse aux jouets de Breuschwickersheim en mars, organisation d'une bourse aux sports en mars à Breuschwickersheim, vente de produits de la mer en mai. Tous les bénéfices de ces actions ont été reversés aux différentes classes des écoles maternelles et primaires de Breuschwickersheim et Kolbsheim. Cela a permis aux écoles d'acquérir du matériel scolaire par exemple mais surtout, de réduire de manière significative, le coût des sorties pédagogiques organisées par les enseignants et donc la participation demandée aux parents. Breusch & Kolbs APE remercie tous les parents, grands-parents, amis, voisins et familles pour nos enfants !

Nous invitons tous les parents des enfants des écoles de Breuschwickersheim et Kolbsheim à nous rejoindre dès la rentrée de septembre. Nous organiserons notre toute première Assemblée Générale le jeudi 22 septembre à 20h dans la petite salle à côté de l'ancienne poste à Breusch. Nous profiterons de ce moment pour élire les membres du bureau pour cette nouvelle année scolaire et nous élaborerons le calendrier des actions et manifestations pour 2016-2017.

À très bientôt Michèle Halter, Vice-présidente





## ASCB Section Tennis

### RÉNOVATION DES 2 COURTS EN TERRE ARTIFICIELLE

Finis les genoux et les dos raides après un match, le club s'est doté de 2 nouvelles surfaces en terre artificielle (CLAYTECH) en remplacement du béton poreux.

En effet, la municipalité et le club ont trouvé un accord pour procéder à la rénovation des 2 courts.

Le tournoi OPEN Adultes qui démarre le 13 juillet pourra déjà en bénéficier en faisant croître le nombre des inscriptions et le club espère accueillir des nouveaux membres grâce à ce bien meilleur confort de jeu.

### FUSION DES CLUBS DE TENNIS DE BREUSCHWICKERSHEIM ET HANGENBIETEN.

La fusion des 2 clubs est à présent effective et le nouveau club, qui a souhaité rester une section de l'ASCB répondra au nom de : Tennis club de Breuschwickersheim – Hangenbieten

### ÉCOLE DE TENNIS

La saison 2015/2016 vient de s'achever avec les matchs de championnat du mois de mai. Il convient déjà de préparer la saison 2016/2017 avec les pré-inscriptions pour la prochaine rentrée.

Une présentation de l'école de tennis est prévue dans les écoles - maternelle et élémentaire - début septembre.

Il est important de préciser que pendant toute la période d'octobre 2016 à mars 2017, nos jeunes pourront s'entraîner dans la salle polyvalente.

Un grand merci à la commune pour cette mise à disposition.

### CHAMPIONNAT 2016

Nos équipes jeunes et adultes étaient engagées en championnat. Félicitations aux jeunes qui ont terminé champions de leur groupe des 15 – 16 ans et qui se sont ainsi qualifiés pour les matchs de classement. L'équipe adulte incarnait déjà pleinement la fusion car composée de joueurs de Breusch et de Hangenbieten.

Nos principales manifestations prévues pour 2016 :

- Tournoi open adultes du 13 juillet au 3 août 2016
- Traditionnel tournoi intercommunal BOAHT
- Reprise de l'école de tennis mi – septembre 2016
- Portes ouvertes avec animations sur les nouveaux courts fin septembre 2016

### Contacts :

Marcel DIETRICH - Président - au 03 88 96 12 93

Email : [marcel.dietrich@evc.net](mailto:marcel.dietrich@evc.net)

Lucien KRATZ – Secrétaire - au 06 76 28 61 50

Email : [lucien.kratz@evc.net](mailto:lucien.kratz@evc.net)

Dominique JUNCKER – Trésorier - au 03 88 96 00 59

Email : [dominique.juncker@orange.fr](mailto:dominique.juncker@orange.fr)

Michèle LUDWIG BILGER - Ecole de tennis - au 06 88 20 37 69

Email : [micheludwig@yahoo.fr](mailto:micheludwig@yahoo.fr)

N'hésitez pas à venir surfer sur notre site internet :

[www.ascb-france.net](http://www.ascb-france.net)



Tournoi jeunes qui s'est terminé le 5 juin



## ASCB Section Volley

Vous souhaitez pouvoir pratiquer un sport en mode loisirs chaque semaine, tout au long de l'année, sans devoir prendre la voiture, alors n'hésitez pas !

Venez rejoindre les passionnés de Volley chaque jeudi soir, de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle polyvalente (sauf congés été).

**Pour plus d'infos, merci de contacter :**

Lucien KRATZ **Tél 03 88 96 54 76** Email : [lucien.kratz@evc.net](mailto:lucien.kratz@evc.net)

Patrick ZEISSLOFF **Tél 09 52 09 30 49** Email : [vpzeissloff@gmail.com](mailto:vpzeissloff@gmail.com)

Notre site internet : [www.ascb-france.net](http://www.ascb-france.net)



## ASCB section Stammtisch

Nous avons eu l'occasion d'accueillir M. RHODEN qui nous a raconté l'histoire (et les histoires) autour du canal de la Bruche. Une soirée fort instructive.

Par ailleurs, nos sympathiques rencontres hebdomadaires pour échanger informations et convivialité se poursuivent. Les sorties bowling, pétanque alternent suivant météo et demandes avec jeux de cartes et discussions sur les thèmes d'actualité.

Venez nous rejoindre les jeudis à 14 heures dans les locaux de l'ancienne école rue de l'église. Vous serez les bienvenus...

**Renseignements : [www.ascb-France.net](http://www.ascb-France.net) ou 03 88 59 55 98**



## SAPEURS POMPIERS

Les Sapeurs-Pompiers vous invitent :

► **A la soirée du 13 juillet 2016 à la salle polyvalente**

Au menu : Tartes flambées, saucisses à partir de 18h00

Bal champêtre animé par un duo

Défilé de la salle au monument aux morts organisé par la commune avec remise des lampions pour le retour à salle.

*Nous serons heureux de vous rencontrer pour passer un agréable moment.*

► **Au dîner dansant le samedi 22 octobre 2016.**



## Amicale des Pêcheurs de Breuschwickersheim



Tout aussi populaire, la pêche du regroupement scolaire Breuschwickersheim – Kolbsheim où 35 enfants, encadrés par les parents et des pêcheurs confirmés, ont pu s'adonner au plaisir de la pêche. A cette occasion, notre amicale avais procédé à l'immersion de 100 kg de truites pour le plus grand plaisir des jeunes. 18 coupes ont été distribuées aux plus chanceux !

Nos activités vont se poursuivre tout au long de la saison, puisqu'il reste à venir nos traditionnelles « 24 Heures de Breusch » le 25 et 26 juin 2016, la pêche des habitants le 07 Août 2016, le concours intersociétés le 11 Septembre 2016 et bien plus tard, le 13 Novembre 2016 notre coutumière et très attendue « cochonnaille » à la salle polyvalente. Le comité de l'A.P.B remercie chaleureusement l'ensemble des personnes membres et sympathisants nous faisant l'honneur de leur présence et de leur soutien à chaque manifestation.

Un début de saison en fanfare avec l'ouverture de notre étang le 03 Avril 2016, ainsi que notre traditionnel concours de pêche à la truite en date du 22 Mai, toujours autant suivi par de nombreux pêcheurs venus de tous horizons.

## PAROISSE PROTESTANTE

**Cultes.** Pendant l'année, les cultes ont lieu à l'église de Breuschwickersheim tous les dimanche à 10 heures. Pendant les grandes vacances, les cultes auront lieu à Breuschwickersheim les dimanche 10 juillet (11 h), 24 juillet (10h), 7 août (11h) et 28 août (11h). Environ toutes les six semaines a lieu un culte en alsacien et une fois par trimestre une célébration oecuménique. Le culte de rentrée aura lieu le dimanche 18 septembre. La fête paroissiale est programmée le 1er dimanche de l'Avent. Bienvenue à tous.

**Ecole du dimanche.** Tous les enfants à partir de 5 ans de toutes cultures religieuses ou sans religion sont les bienvenus pour participer à ces rencontres mensuelles avec des activités qui leur sont adaptées pour découvrir la Bible : éveil biblique, bricolage, coloriage, jeux, chants... animent ces rencontres.

**Etudes bibliques.** Elles ont lieu une fois par mois à la salle paroissiale de Breuschwickersheim.

**Inscription au catéchisme.** A la rentrée de septembre, ce sont les jeunes nés en 2004 qui commenceront le catéchisme. Merci de bien vouloir prendre contact avec le pasteur.

**Chorale.** La Chorale paroissiale de Kolbsheim-Breuschwickersheim, sous la direction de Maren Alexandre, recrute. Avis à tous. Les répétitions ont lieu les mercredi à Kolbsheim.

Philippe François, pasteur  
06 72 73 14 55  
philippe.francois7@yahoo.fr



Confirmation 2016



## Actions pédagogiques de l'école élémentaire du 2<sup>ème</sup> semestre

Visite de la médiathèque d'Achenheim le 12 janvier 2016 pour les CE2 et les CM1.

A cette occasion, les élèves ont pu découvrir ce lieu riche en documents et en livres.

Un jeu de piste a été réalisé pour familiariser les élèves avec la médiathèque et les aider dans leur recherche de livres par la suite. Le but est d'augmenter la fréquentation de la médiathèque. Cette action est en lien avec notre projet d'école. Nous remercions les mairies de Breuschwickersheim et de Kolbsheim qui ont financé les déplacements.



### Visite du Musée d'art moderne de Strasbourg le 26 février avec toute l'école



Les élèves ont pu découvrir et apprécier certaines oeuvres d'art.



## Les petits scientifiques en herbes.

En avant le courant !

Tous les élèves de l'école ont pu visiter le 15 mars 2016 le musée de l'électricité à Mulhouse.

Nous avons organisé cette sortie en lien avec les apprentissages scientifiques, l'initiation sur les dangers de l'électricité et la découverte du fonctionnement des circuits électriques.



**Allez !!! Allez !!!  
Vive le cross des écoles !!!**

Bravo à tous les élèves qui ont participé au cross des écoles le jeudi 31 mars à Ittenheim. Cette année encore nous avons remporté de nombreuses médailles !



## GCO : travaux préparatoires dès cet été, malgré une opposition toujours active

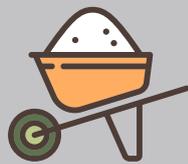
Selon le groupe Vinci, concessionnaire du Grand Contournement Ouest (GCO) de Strasbourg, des sondages préparatoires devraient débuter dans les champs dès le mois d'août. La construction des 24 km d'autoroute à péage reliant Vendenheim à Innenheim via Breuschwickersheim démarrerait début 2018 pour une mise en service fin 2020.

La saga du GCO ou A355 a connu bien des rebondissements depuis plus de 40 ans. Imaginé dans les années 70 pour délester l'A35 à Strasbourg de son trafic de transit, déclaré d'utilité publique en 2008, abandonné en juin 2012, recalibré depuis en 2x2 voies, le GCO fait aujourd'hui l'objet d'un contrat de concession signé en janvier par l'État et le groupe de BTP Vinci pour la construction et l'exploitation de l'autoroute.

Notre commune est directement concernée par le tracé, qui passe à environ 500 mètres à 1 kilomètre des premières maisons. L'autoroute passe au nord juste au-delà du château d'eau de la route d'Ittenheim, contourne le village par l'ouest, traverse la zone pittoresque des vergers entre notre village et Osthoffen, dénature la zone du Ladlof, qualifiée de zone naturelle protégée dans notre PLU, puis enjambe la Bruche et son canal entre Kolbsheim et Ernolsheim, sur un viaduc de 470 mètres de long à 20 mètres de haut.

Le collectif « GCO non merci » se bat depuis plus de 10 ans contre le projet du GCO ( <http://gcononmerci.org/> ). Il dénonce l'inefficacité de cette autoroute pour régler les embouteillages sur la rocade de Strasbourg, le gaspillage de 300 hectares de terres fertiles, son coût de 550 millions d'euros. Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal de Breuschwickersheim a pris position contre le GCO, mais aussi parce que ses habitants subiront les nuisances (bruit, pollution, paysage) sans contrepartie positive. Les bouchons aux heures de pointe demeureront inchangés dans notre village, puisque le GCO ne doit absorber que le trafic de transit, principalement constitué de camions reliant nord et est de l'Europe au sud, particulièrement nombreux en Alsace depuis l'instauration de la taxe poids lourds en Allemagne.

L'opposition au projet ne faiblit pas, avec de nombreuses actions ce printemps : une septième cabane « anti-GCO » inaugurée fin mai à Griesheim-sur-Souffel, 2000 personnes au week-end militant et festif fin avril à la « réserve du Bishnoï » à Ernolsheim, une randonnée sur le tracé entre Vendenheim et Pfettisheim en avril...



## Charlotte BERNHARDT remporte la finale Grand Est des Olympiades des Métiers en Pâtisserie.



« J'ai choisi d'utiliser du sucre coulé et soufflé pour fabriquer ces lampes d'Aladin, avec des fleurs d'oranger accompagnées de rubans colorés. Ce concours, c'est trois semaines intensives d'entraînement, tant au CFA que chez mon patron. J'ai aussi posé des vacances pour avoir plus de temps. Mais ce métier, pour moi, c'est avant tout une vocation, une passion. »

A Reims, le 2 mai dernier, le CFA Interpro Marne a accueilli la finale Grand Est des Olympiades des Métiers en Pâtisserie, avec Charlotte BERNHARDT comme représentante alsacienne.

Pendant 8 heures, les 6 candidats venus d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne se sont affrontés pour tenter de remporter le ticket gagnant pour la finale nationale qui se déroulera à Bordeaux en mars 2017.

Sur le thème de « Shéhérazade et les Mille et une nuits », les concurrents devaient réaliser des pièces en sucre, des sujets en pâte d'amande, des pièces en chocolat et deux entremets.

A l'issue des délibérations, le jury a désigné Charlotte Bernhardt vainqueur de cette finale régionale.

En première année de Brevet Technique des Métiers (BTM), Charlotte était la seule fille de la compétition. Et sa créativité débordante lui a valu de remporter ces finales.

Bonne chance à Charlotte, qui sera la représentante du Grand Est pour les sélections nationales à Bordeaux en mars 2017, pour ensuite, nous lui souhaitons, pouvoir concrétiser un rêve : participer aux épreuves internationales, à Abu Dhabi. Toutes nos félicitations et nos encouragements à Charlotte, dont le talent et le travail ont été récompensés.



## Conférence Prévention Séniors du 15 mars 2016



Le 15 mars dernier, Monsieur le Maire a accueilli les habitants de Breuschwickersheim à l'occasion d'une conférence Prévention Seniors animée par le Major WEBER et son Adjoint l'Adjudant/Chef BAILLY de la Brigade de Gendarmerie de Wolfisheim.

A cette occasion, à travers des projections, analyses de situation, de cas concrets, suivis de questions/réponses, les personnes présentes ont été rendues attentives à toutes les situations dans lesquelles il convient d'être vigilant afin d'éviter de se retrouver victime d'un vol, d'un cambriolage ou de toute autre attaque et arnaque. En effet, les gendarmes ont attirés l'attention des participants sur les conduites à adopter pour éviter les agressions et ont rappelé que dans toute situation qui leur semble inhabituelle et/ou dangereuse, il convient d'en informer la gendarmerie en composant le 17.

La Commune remercie la Gendarmerie de Wolfisheim et les personnes ayant participé à cette conférence.



## De la Communauté de Communes Les Châteaux à l'Eurométropole de Strasbourg

### Comment est-on arrivé à cette fusion programmée ?

L'article 35 III de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 qui porte sur la nouvelle organisation territoriale française précise : « dès la publication du schéma départemental de coopération intercommunale, le représentant de l'Etat dans le Département (le Préfet) définit par arrêté la mise en œuvre du schéma ».

Le schéma concernant le Bas-Rhin a été arrêté le 30 mars 2016 concernant les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, le schéma prévoit la fusion de la COM-COM Les Châteaux avec l'Eurométropole de Strasbourg (EMS). A compter de la notification faite aux Communes concernées, les Conseils Municipaux disposent d'un délai de 75 jours pour se prononcer. A défaut de délibération, l'avis sera réputé favorable.

Notre Conseil Municipal a délibéré favorablement à la majorité pour cette fusion lors de sa séance du 3 juin 2016.

Depuis le début de l'année 2016, au moins 7 rencontres entre les 5 Maires de la COM-COM Les Châteaux et les représentants de l'Eurométropole ont eu lieu pour ajuster nos points de vue et comparer nos compétences respectives. Toutes ces rencontres se sont déroulées dans une ambiance studieuse, sereine et dans la recherche d'un consensus équitable.

Petit rappel sur le mot « compétence » : c'est l'aptitude d'une autorité à effectuer certains actes. En clair tout ce qui rentre dans le champ d'action d'un EPCI.

### Quelques exemples de compétences de notre COM-COM qui seront reprises par l'EMS :

- Création de zones à vocation économique (zone de Hangenbieten)
- Réseau numérique à très haut débit
- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Paiement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- Entretien des cours d'eaux et gestion des milieux aquatiques
- Aménagement d'une liaison cyclable entre « Les Châteaux », le vignoble et le Canal de la Bruche (compétence obligatoire de l'EMS)

### Exemples de compétences communales reprises par l'EMS :

- Voirie communale (sans l'éclairage public) mais avec nettoyage et désherbage. A noter que les espaces verts et le fleurissement restent de la compétence de la Commune.
- Gestion et animation d'un réseau entre bibliothèques communales et communautaires (réseau Passerelle)
- Élaboration de documents d'orientation communautaire (enfance – personnes âgées – santé – handicap)

- Extension des cimetières
- Gestion des chambres funéraires
- Gestion de fourrières (animales et automobiles)
- Distribution des énergies gaz et électricité

### Compétences laissées ou réattribuées aux Communes

- Activités périscolaires et petite enfance (multi-accueil de Breuschwickersheim) que les 5 Communes de la COM-COM prévoient de réorganiser dans le cadre d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU).
- Mise en œuvre d'un corps de sapeurs-pompiers commun et remplacement des poteaux incendie
- Développement des technologies d'information avec site internet et sécurisation des données communales
- Vidéosurveillance (à l'exception des caméras nécessaires à la protection du domaine public)
- Terrains et équipements sportif pour lesquels l'entretien reste communal

J'espère que ces lignes mettront un peu plus de clarté sur les responsabilités de chaque organisme.

Notre fusion avec l'EMS deviendra effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017. D'ici à cette date, nous vous tiendrons informés à ce sujet.

	Habitants de la commune	Personnes extérieures à la commune
	nouveaux tarifs	nouveaux tarifs
<b>Petite salle</b>		
Location journalière en semaine (uniquement tables et chaises ; cuisine fermée)	110€	200€
Location journalière en semaine avec cuisine complète et vaisselle	180€	320€
Location durant le week-end avec cuisine complète et vaisselle	240€	420€
<b>Toute l'installation (petite salle + grande salle et cuisine et une armoire de vaisselle)</b>		
Location pour un événement à but non lucratif durant le week-end	375€	640€
Location pour un événement à but lucratif durant le week-end	440€	750€
Location journalière en semaine de 9h à 20h quelque soit le type d'évènement (but lucratif ou non)	280€	500€
<b>Autre</b>		
Location d'une deuxième armoire de vaisselle	90€	170€
<b>Dispositions spécifiques pour les associations</b>		
Première location (quelle que soit l'installation)		GRATUITE
Messti (3 jours)		735€
Sport et entraînement	4€/heure	5€/heure

### Changement de tarifs de la Salle Polyvalente

**Lors de la séance du 13 avril 2016, le conseil municipal a voté l'augmentation des tarifs de location de la salle polyvalente.**



## ORDURES MÉNAGÈRES

Dans un contexte économique la collecte en porte à porte pour le verre a changé depuis le début de l'année. Elle ne se fait qu'une fois par mois soit une fois sur deux par rapport à l'an dernier. Le jour n'a pas changé c'est toujours le jeudi matin. Pour vous y retrouver

la communauté de communes a diffusé avec son bulletin annuel un calendrier reprenant les collectes par semaine. Ce tableau est disponible sur le site de la communauté de communes : <http://www.cc-leschateaux.fr> et également en mairie.

Pour le respect de tous nous rappelons que le trottoir n'est pas un endroit de stockage pour les poubelles. Nous vous remercions d'avance de les sortir la veille de la collecte (le mercredi soir), et de les rentrer le jeudi.

Commune  
de  
Breuschwickersheim



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Breuschwickersheim  
En agglomération

### Arrêté n°6/2016 fixant les conditions de présentation des déchets ménagers en vue de leur enlèvement par le service de collecte

Le Maire de la Commune de Breuschwickersheim,

Vu les articles L 2224-13 et L 2333-76 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 73 à 85 de l'arrêté préfectoral du 26 mars 1980 portant Règlement Sanitaire Départemental du Bas-Rhin et notamment l'article 80,

**CONSIDÉRANT** qu'il a été constaté que de plus en plus de poubelles et conteneurs affectés à la collecte des ordures ménagères restent en permanence placés sur les trottoirs ou sur la voie publique,

**CONSIDÉRANT** que cette situation est de nature à troubler l'ordre, la sécurité et la salubrité publique,

**COMPTE TENU** des nécessités de la salubrité publique

## ARRETE

**Article 1 :** Les poubelles et conteneurs affectés à la collecte des ordures ménagères ne peuvent être déposés sur le domaine public par les utilisateurs que **la veille au soir du jour de ramassage, à partir de 16h00.**

Les poubelles **doivent être impérativement enlevées dans la journée, après le passage de la benne collectrice, et au plus tard à 18h00.**

Après le passage de ces véhicules, il est interdit de déposer tout nouveau récipient sur les trottoirs ou sur la voie publique.

**Article 2 :** Il est interdit de laisser en permanence les poubelles sur le domaine public, en particulier sur les trottoirs et les routes.

Il convient de veiller à les déposer de telle sorte qu'ils n'entravent pas la libre circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite et des véhicules sur la voie publique.

Ils ne doivent en aucun cas gêner l'accès des propriétés privées qui devra être préservé en permanence.

**Article 3 :** La présentation à la collecte dans tous autres contenants (sacs plastiques, cartons...) que les poubelles et conteneurs remis par la Communauté de Communes est interdite. Le récipient ne devra contenir que des déchets ménagers.

Le remplissage du récipient devra se faire sans compression ou tassage des déchets, de façon à ce que le couvercle ferme complètement et soit facilement manœuvrable.

Pour des raisons d'hygiène élémentaires, les récipients doivent être régulièrement nettoyés.

Le personnel chargé de la collecte refusera la vidange des récipients utilisés contrairement aux présentes instructions.

Tous les déchets autres que ménagers devront impérativement être déposés à la déchetterie.

**Article 4 :** Tout récipient en mauvais état d'utilisation ou sans emploi suite au déménagement du locataire, devra être signalé à la Communauté de Communes Les Châteaux.

**Article 5 :** Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

**Article 6 :** Ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet du Bas-Rhin
- Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Wolfisheim
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Les Châteaux

Publication et insertion dans le Recueil des arrêtés municipaux.

Breuschwickersheim, le 24 mai 2016

Le Maire,  
Michel BERNHARDT



## CALENDRIER Juillet 2016 – décembre 2016

### Juillet

13 juillet	Fête Nationale	Sapeurs Pompiers
30 et 31 juillet	Tournoi Foot	F.C.B
13 juillet au 3 août	Tournoi Open adulte	Tennis

### Aout

7 août	Pêche des habitants	Pêche
20 au 22 août	Messti	Harmonie Sirène
27 août	Concours doublette	Club de Pétanques

### Septembre

11 septembre	Pêche inter-sociétés	Pêche
--------------	----------------------	-------

### Octobre

16 octobre	Bourse aux jouets et aux vêtements	Gym
22 octobre	Dîner dansant	S. Pompiers

### Novembre

13 novembre	Cochonnailles	Pêche
27 novembre	Fête de l'Avent	Paroisse Protestante

### Décembre

11 décembre	Fête des Aînés	Municipalité
-------------	----------------	--------------